



Commune de PRADELLES-CABARDÈS

Compte-rendu Conseil Municipal du 20 mars 2021

L'an deux mille vingt et un, le vingt mars à neuf heures trente minutes, le Conseil Municipal de Pradelles-Cabardès s'est réuni en session ordinaire sur convocation du neuf mars deux mille vingt et un, sous la présidence de Monsieur Eric GROS, Maire.

Présents : Eric GROS, François COUTAND, Michel BARTHAS, Catherine ROUANET, Isabelle RABAUTE, Claudine BLANC, Laure GIRAUDEAU., Julien CHIRON.

Absent(e)(s) excusé(e)(s) : Anthony MARTIN, Claudine BLANC

Pouvoir : Anthony MARTIN à François COUTAND
Claudine BLANC à Isabelle RABAUTE

Présence de Mme Chantal DÉMOULINS en tant qu'assesseur.

Madame Catherine ROUANET a été désignée en qualité de secrétaire de séance par le conseil municipal.

Approbation du procès-verbal de la séance du 28 janvier 2021

Approuvé à l'unanimité

I. Délibération n°1 – Approbation du compte de gestion 2020 Budget M14 (communal) :

Présentation par M. François COUTAND des dépenses et des recettes réalisées sur l'année 2020.

Prévisions budgétaires en recettes et en dépenses budget 2020 :

Section d'investissement : 329 943,44€

Section de fonctionnement : 541 763,36€

	INVESTISSEMENT	FONCTIONNEMENT
RECETTES	93 065,07 €	335 545,61 €
DEPENSES	163 546,93 €	265 549,19 €

Approuvé à l'unanimité

II. Délibération n°2 – Approbation du compte de gestion 2020 Budget M49 (annexe) :

Présentation par M. François COUTAND des dépenses et des recettes réalisées sur l'année 2020.

Prévisions budgétaires en recettes et en dépenses budget 2020 :

Section d'investissement : 97 380,05€

Section de fonctionnement : 62 548,00€

	INVESTISSEMENT	FONCTIONNEMENT
RECETTES	0,00 €	53 579,45 €
DEPENSES	0,00 €	14 842,81 €

Approuvé à l'unanimité

III. Convention SCPA:

Monsieur le maire explique qu'une convention d'adhésion obligatoire doit être passer chaque année avec la Société Carcassonnaise de Protection des Animaux (SCPA) pour la mise en fourrière des animaux errants.

Le montant est établi au prorata du nombre d'habitants des communes. Ce montant s'élève à 0,90€/habitants soit 129,60€ pour la commune de Pradelles-Cabardès.

Approuvé à l'unanimité

IV. Subvention exceptionnelle à l'association "La Fario Pradelloise" :

Monsieur le Maire explique qu'un nouveau conseil d'administration vient d'être créé pour l'association de pêche de Pradelles-Cabardès. L'association demande une aide exceptionnelle de 1500€ pour aider au paiement des lâchers de truites sur la saison 2021.

POUR : 8 CONTRE : 0 ABSTENTION : 1

V. Avis sur l'enquête publique relative au projet de création d'un parc éolien sur les Martys :

Monsieur le Maire explique qu'une enquête publique est en cours pour le projet de création d'un parc éolien sur le territoire des Martys. Les communes situées à 6 kilomètres du projet doivent émettre leur avis à propos de ce programme et demande au membres du conseil municipal de délibérer sur cette enquête.

Ce projet impactant l'environnement et notamment la source des Moussels située sur les terres de l'exploitation agricole de M. LASSALLE, Le conseil municipal décide de s'opposer à ce projet.

Approuvé à l'unanimité

VI. Échange amiable de parcelles avec les conjoints ICHER-ORTIZ:

Monsieur le Maire explique qu'une proposition d'échange de parcelles a été présentée par M. et Mme ICHER-ORTIZ.

Approuvé à l'unanimité

VII. Suppression du poste d'adjoint administratif :

Suppression du poste d'adjoint administratif d'une durée hebdomadaire de 10H30, en raison du départ en retraite de l'agent occupant cette fonction.

Approuvé à l'unanimité

VII. Suppression du poste d'adjoint technique :

Suppression du poste d'adjoint technique d'une durée hebdomadaire de 11H00, en raison du départ en retraite de l'agent occupant cette fonction.

Approuvé à l'unanimité

VII. Création d'un poste CAE de 20H pour les besoins ponctuels de la commune :

Monsieur le Maire propose de créer un poste de 20H pour les besoins ponctuels de la commune dans le cadre du dispositif contrat d'accompagnement dans l'emploi (C.A.E) et de la réévaluation des taux de prise en charge par l'État mis en place au 1er janvier 2021, Monsieur le Maire propose de créer un poste de 20H pour les besoins ponctuels de la commune.

Approuvé à l'unanimité

Questions Diverses :

- a) L'installation de la bibliothèque municipale est quasiment terminée, elle devrait ouvrir ses portes aux habitants de la commune samedi 27 mars 2021, le prêt d'ouvrages par la bibliothèque départementale de l'Aude va être mis en place prochainement.
- b) Une convention va être signée avec Mesdames Monique BLAISE et Delphine CASCHETTO pour l'occupation des deux pièces situées au dessus de la bibliothèque afin d'y proposer des soins bien-être ;
- c) Les travaux d'agencement de la salle de l'ancienne école de Fournès vont débiter le 23 mars 2021.
- d) Une réflexion est faite au sujet de l'installation d'un défibrillateur automatisé sur la zone de loisirs du lac Birotos.

L'ordre du jour étant épuisé, Monsieur le Maire a clos la séance à 10H30

À Pradelles-Cabardès, le 25 mars 2021

M. le Maire,
Eric GROS

